Le couple franco-allemand a-t-il un avenir sur les sujets de défense et de sécurité ?

cahier de la pensée mili-Terre

le Général de division (2S) Maurice de LANGLOIS

publié le 09/06/2018

Histoire & stratégie

Cette analyse des relations franco-allemandes en matière de défense et de sécurité est extraite de la Lettre de l'IRSEM, qui a consacré son numéro de décembre 2013 à un dossier spécial «Comprendre l'Allemagne». Elle est reproduite ici avec l'aimable autorisation du Général de division (2S) Maurice de Langlois, directeur de recherches responsable de ce dossier, et auteur de cet article.

Trois événements récents peuvent laisser le lecteur perplexe sur l'amélioration des relations franco-allemandes dans le domaine de la coopération de défense. Tout d'abord, les cérémonies du 50ème anniversaire du traité de l'Élysée, qui avait été signé le 22 janvier 1963, n'ont pas fait l'objet de déclarations fracassantes. Ensuite, l'annonce, le 21 octobre 2013, de la dissolution du 110ème régiment d'infanterie appartenant à la brigade franco-allemande (BFA) a jeté un froid. Enfin, la nouvelle coalition gouvernementale qui émerge outre-Rhin, SPD et CSU, ne laisse pas présager beaucoup d'évolutions positives dans le domaine de la défense.

Et pourtant, beaucoup de chemin a été réalisé depuis la réconciliation de nos deux pays scellée par le Général de Gaulle et le chancelier Konrad Adenauer. C'était hier, et il avait fallu à l'époque un grand courage politique pour faire le pas.

La coopération franco-allemande s'est développée depuis plus de 50 ans et constitue un réel acquis qu'il serait préférable de ne pas négliger aujourd'hui. Cette coopération reste une nécessité absolue, non seulement pour des raisons historiques, mais principalement pour des raisons de construction européenne. Les deux pays, qui sont capables d'initiatives courageuses sur le plan économique, doivent s'engager plus au niveau des questions de sécurité et de défense. Si l'Allemagne souffre encore, au niveau des questions de défense, de difficultés chroniques dues à une divergence sur la notion d'emploi des forces militaires, c'est qu'elle vit toujours dans le traumatisme de l'après-

guerre et continue de cultiver un esprit pacifiste, voire antimilitariste. Il faut alors se rappeler que nous avions imposé ce comportement à l'époque pour des raisons évidentes. Les Allemands ont besoin de temps et nous devons faire preuve de patience.

Même si la dissolution du 110ème régiment d'infanterie de Donaueschingen ne remettra pas en cause l'avenir de la BFA, elle sanctionne tout de même la disparition du dernier régiment basé outre-Rhin. La BFA restera le symbole fort de la coopération franco-allemande. Créée le 2 octobre 1989, elle est le fruit d'une initiative lancée par le chancelier Helmut Kohl et le président François Mitterrand. Elle a permis de progresser dans la connaissance mutuelle des armées des deux pays et de les rendre plus interopérables. Côté opérationnel, la BFA a été engagée dans les Balkans et en Afghanistan. Elle intègre aujourd'hui dans sa structure des éléments belges et espagnols. Composée de 4.800 hommes, elle peut être indifféremment employée au profit de l'OTAN ou de l'Union européenne. Son état-major est implanté à Müllheim, et la brigade est composée de deux bataillons allemands et deux régiments français. Le 31 octobre 2013, le ministre de la défense allemand, Thomas de Maizières, faisait cette déclaration rassurante: «L'Allemagne et la France s'accordent pour considérer que la signification particulière de la brigade demeure une haute priorité pour les relations franco-allemandes… Mon collègue a promis de conserver le plein profil capacitaire de la BFA par l'affectation d'un régiment stationné en France». Du côté français, notre ministre de la Défense avait réaffirmé dès le 21 octobre, l'attachement de la France à la BFA: «La brigade franco-allemande, outil indispensable de coopération, n'est pas remise en cause…un nouveau régiment aux capacités d'action supérieures, sera rattaché à la BFA». Et il précisait que la France conserverait en outre un niveau d'effectif stationné en Allemagne équivalent à celui des forces allemandes stationnées en France, soit environ 500 personnes.

Mais ce n'est qu'un aspect de la coopération avec l'Allemagne, qui comprend de multiples facettes, initiée par le traité de l'Élysée signé le 22 janvier 1963 entre le Général de Gaulle et le chancelier Adenauer, scellant la réconciliation entre les deux pays. C'est à l'occasion du 25ème anniversaire du traité, en 1994, que fut créé notamment le conseil franco-allemand de défense et de sécurité (CFADS). Et, dans le cadre du processus dit de «Blaesheim», le président de la République et le chef du gouvernement allemand ont pris l'habitude de se rencontrer tous les deux mois.

Côté opérationnel, outre la BFA, un corps d'armée franco-allemand à vocation européenne est évoqué dès 1991 et donnera naissance l'année suivante à l'Eurocorps, dont l'état-major s'installe à Strasbourg le 1er juillet 1992. Déclaré pleinement opérationnel en 1995, il est engagé en Bosnie (1998), au Kosovo (2000), en Afghanistan (2004-2005 puis 2012-2013). L'Eurocorps est composé de cinq nations-cadres (Allemagne, Belgique, Espagne, France et Luxembourg) avec quatre nations associées (Grèce, Italie, Pologne et Turquie), sachant que la Roumanie et les États-Unis ont l'intention de devenir nation associée.

Côté équipements, la coopération franco-allemande a vécu une période faste sur les programmes d'armement dont les premiers sont même antérieurs au traité de l'Élysée (Bréguet-Atlantic, Transall, Ratac). Cette coopération s'est développée avec les missiles Milan, Hot et Roland, puis le Tigre (1987), le Cobra (contre-batterie) et enfin le NH 90 en 1992.

En parallèle, de nombreuses initiatives ont été lancées: en 1984, création du centre de formation franco-allemand de contrôleurs aériens avancés (CFAA de Nancy); en 1991,

création de la force navale franco-allemande (FNFA); en 2003, création des écoles franco-allemandes du Tigre (EFA), basées au Luc en France pour la formation tactique et le pilotage, et à Fassberg en Allemagne pour la formation technique; en 2007, création de l'Érasmus militaire facilitant les échanges des jeunes officiers.

Plus récemment, dans le cadre de l'initiative Weimar dite élargie, les ministres des affaires étrangères d'Allemagne, de France, d'Espagne, d'Italie et de Pologne avaient déclaré le 15 novembre 2012 qu'ils voulaient promouvoir une politique européenne ambitieuse dans le domaine de la défense et de la sécurité, qu'il fallait établir des structures civilo-militaires capables de planifier et de conduire des opérations, encourager les initiatives de partage et mise en commun des capacités (le pooling and sharing), travailler à une meilleure coordination des plans de défense nationaux et développer une base industrielle et technologique de défense européenne viable, compétitive et auto-suffisante.

Ce bilan exhaustif montre l'intérêt et la volonté des deux pays à poursuivre une collaboration lancée il y a plus de 50 ans et dont les résultats sont édifiants.

Et pourtant, plusieurs signes sont révélateurs d'un essoufflement. Plus aucune coopération d'armement de grande ampleur n'a été lancée depuis 1992. L'engagement allemand dans les différentes opérations, de l'OTAN ou de l'Union européenne, s'est souvent traduit par des contraintes telles que son efficacité en a été affectée. La position allemande, proche du veto, a beaucoup déçu les alliés et la France en particulier, au moment de l'opération Harmattan en Libye en 2011.

L'Allemagne continue à adopter une position ambivalente, héritage des conséquences de la Deuxième Guerre mondiale. Depuis cette époque, et parce que nous l'avons voulu, elle a développé une culture stratégique reposant sur deux principes de base, le pacifisme et le multilatéralisme. Profondément traumatisée, la population allemande est devenue pacifiste. Ceci touche toutes les générations, même les plus jeunes. Ainsi, l'Allemagne n'a pu reconstituer son outil militaire que dans le cadre de la coopération et du multilatéralisme, principalement au sein de l'OTAN.

La situation est telle que, pour la première fois en 2014, son budget de défense va dépasser en volume celui de la France. Elle est prise dans un dilemme où elle devra choisir entre un multilatéralisme poussé à l'extrême en matière de délégation de sa défense à une organisation, à savoir l'OTAN, et une prise de responsabilité nationale quant à la défense de ses intérêts nationaux et européens.

Même si l'Allemagne est progressivement intervenue en opérations extérieures, ce n'était que dans un cadre extrêmement contraignant et limité, imposé par des règles parlementaires strictes, de manière à maintenir dans les esprits une image rassurante de soldats de la paix. Et le citoyen allemand réagit mal quand il découvre soudainement avec horreur que son armée fait la guerre en Afghanistan. Il existe actuellement dans la

classe allemande un phénomène de rejet et de retour vers une attitude antimilitariste. À tel point que, sur la rive ouest du Rhin, certains n'hésitent pas à parler d'une armée de «non emploi» et affichent leur volonté de se tourner vers d'autres partenaires.

Maintenir et continuer à développer les initiatives franco-allemandes, principalement dans le domaine de la politique de sécurité et de défense commune, est une nécessité vitale pour l'avenir de l'Europe. Il ne faut pas craindre de parler de co-leadership franco-allemand au niveau du continent. Pour cela, il est nécessaire de maintenir et densifier les contacts bilatéraux, incluant ou non d'ailleurs les voisins polonais. La valorisation de l'existant doit être un souci permanent, principalement la BFA et le Corps européen. Une réflexion sur la spécialisation des états-majors opérationnels nationaux doit être lancée, l'Allemagne sur le voisinage oriental et la France sur le voisinage sud par exemple. Travailler en bilatéral sur l'approche croisée des risques, des menaces et des enjeux nationaux permettra d'identifier les points de convergence et, surtout, de divergence sur lesquels il faudra travailler. Enfin, la réussite d'un organisme comme le commandement européen du transport aérien, l'EATC d'Eindoven, initiative franco-allemande, doit être proposée comme modèle pour de futures coopérations opérationnelles. Si l'accent est mis principalement sur les aspects opérationnels, c'est leur réussite doublée d'une volonté politique partagée qui permettra de relancer par la suite la coopération en matière d'armement.

Plus précisément, le projet d'une force de réaction rapide basée sur l'emploi des groupements tactiques (GTUE) permettrait de relancer une dynamique de rapprochement de nos outils de défense. Mais il faudra encore beaucoup de volonté politique et de temps pour effacer les doutes et les craintes de part et d'autre du Rhin.

Titre : le Général de division (2S) Maurice de LANGLOIS

Auteur(s) : le Général de division (2S) Maurice de LANGLOIS

Date de parution 23/05/2018